

**PROTCOLE SANITAIRE ECOLES VÉRONIQUE HEBERT
ÉLÉMENTAIRE - MATERNELLE
COMMUNE DE POUSSAN**



PROTCOLE SANITAIRE ECOLES ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE VÉRONIQUE HEBERT MAIRIE DE POUSSAN

Ce présent protocole sanitaire vise à préciser les modalités de réouverture des écoles après le confinement dans le respect de la doctrine sanitaire, en tenant compte des contraintes des locaux et du protocole sanitaire du Ministère de l'éducation nationale.

Ce protocole sera signé par les directeurs des écoles, M. le Maire et les parents des élèves qui feront leur retour en classe, il sera communiqué et mis à la disposition de tous les parents ayant un enfant scolarisé sur la commune.

Il a été présenté en réunion le 4 mai à 14h aux directeurs des écoles, aux représentants des fédérations de parents d'élèves, aux élus par les membres de la cellule de crise.

Il a été établi après une visite sur site par les personnes composants la cellule de gestion de crise Covid-19 sous l'autorité de M. le Maire Jacques Adgé.

Composition de la cellule de crise Covid-19 :

Mme Florence Sanchez adjointe au maire responsable de la cellule

M. Pascal Giugleur adjoint au maire à la sécurité

Dr Heran médecin généraliste

Mme Raffort cadre de santé

Mme Baux Cristel hygiéniste - pharmacienne

M. Henry Paul Bonneau hygiéniste - ambulancier

1 / Mesures générales dans tous les établissements scolaires

Compte tenu des retours des visites sur sites organisées le 29 avril, de la configuration des locaux du service enfance jeunesse, des classes, des sanitaires et de la cantine, la capacité d'accueil est moindre par rapport à la préconisation de 15 enfants, il est donc nécessaire de poser des règles d'accueil basées sur les préconisations de l'éducation nationale :

- **Priorité aux enfants :**
- **des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire auxquels s'ajoutent les enfants des enseignants en charge des groupes**
- **aux enfants « perdus »**
- **aux enfants en grande difficulté scolaire relevant de la MDA ou non**
- **aux enfants dont les deux parents travaillent (hors télétravail)**
- **aux enfants de famille monoparentale dont le parent travail (hors télétravail)**

La communication, l'information et la sensibilisation

Les enseignants, le personnel de direction, les Asem, les agents d'animation, ainsi que tous les autres personnels doivent être formés aux gestes barrières, aux règles de distance physique de sécurité et au port du masque.

Lundi 11 mai, visite sur les différents sites des membres de la cellule de crise pour sensibiliser les enseignants aux gestes barrières, expliquer le protocole et son fonctionnement et répondre aux questions.

Jeudi 14 visite présence d'un membre de la cellule de crise dans chaque classe auprès des enseignants pour sensibiliser les enfants aux gestes barrières, répondre à leur question et expliquer le fonctionnement avec des petites vidéos et des jeux. Cette sensibilisation sera adaptée à l'âge des élèves (création graphique, vidéo explicative, chanson).

Clé USB avec vidéo sur port du masque, explication sur le Covid, les gestes barrières... Cette sensibilisation doit être répétée autant que nécessaire.

Organisation du temps périscolaire

Pas d'accueil périscolaire le matin et le soir

Accueil le mercredi uniquement sur la journée avec repas en cantine et priorité aux enfants :

- **des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire**
- **aux enfants dont les deux parents travaillent (hors télétravail)**
- **aux enfants de famille monoparentale dont le parent travail (hors télétravail)**

Cantine

La cantine sera organisée en repas froid et sera gratuite pour tous les élèves, avec une inscription obligatoire pour la gestion auprès du guichet unique.

La capacité des locaux permet l'accueil maximum de 18 enfants en maternelle et 18 enfants en élémentaire

Désinfection des mains à l'entrée de la cantine installation d'un point de désinfection avec solution hydroalcoolique sous la surveillance d'un adulte et mise en place d'une signalétique « Désinfection obligatoire »

Il est impossible de faire deux services par rapport à la désinfection des locaux et de l'installation (self, tables...) et au lavage de la vaisselle à faire entre deux services (il faudrait vidanger la machine entre chaque lavage parce que le cycle de la machine est de 20 min à une T° de 55° et ne permet pas de tuer le virus : recommandation HAS 30 min à T° supérieur à 60°)

Possibilité donc de faire un service en cantine et un service en extérieur

Compte tenu des contraintes, la commune fait le choix de fournir des repas froids individuels en contenants jetables et recyclables de manière à pouvoir faire deux services avec une désinfection entre les deux de toutes surfaces et des points de contact avec produit désinfectant, détergeant, virucide avec la norme 14476 par un agent

Prévoir les modalités de distribution d'eau par un agent de manière à limiter les contacts

Rappeler oralement les mesures barrières aux élèves au début de chaque repas notamment le fait de ne pas partager de la nourriture, de l'eau, des couverts...

Ménage à la fin du service à faire par un adulte avec produit désinfectant, détergeant, virucide avec la norme 14476 + pour agents prévoir gants jetables, masque, essuie tout UU, poubelle

Organisation du temps scolaire

Fonctionnement en journée pour les élèves en élémentaire avec cantine obligatoire

Fonctionnement en journée avec cantine obligatoire ou ½ journée (le matin uniquement) possible pour les élèves en maternelle

10 élèves par classe maximum et par enseignants

Une entrée et une sortie échelonnée pourront être envisagées par les enseignants suivant le nombre d'enfants

Le port du masque et port des gants

Pour les élèves en élémentaire, le port du masque est non recommandé, les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes.

Pour les élèves en maternelle le port du masque est contre indiqué médicalement Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

Port du masque obligatoire pour les enseignants et les encadrants (attention masque FFP2 ou visièrre + masque chirurgical)

Attention le port de la visièrre seule n'est pas suffisant.

Port des gants interdit sauf pour le personnel de la cantine pour le service mais avec des règles strictes d'utilisation

Lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste soit à la désinfection des mains avec solution hydroalcoolique obligatoirement sous la surveillance d'un adulte à l'arrivée et à la sortie de l'école, soit à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 20 secondes (temps de la chanson au clair de la lune), avec un séchage soigneux avec une serviette en papier jetable le reste du temps. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

Le lavage doit être réalisé à minima :

- A l'arrivée
- Avant de rentrer en classe après les récréations
- Avant et après chaque repas
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés
- Le soir avant de rentrer chez soi

Du savon et essuie main jetable seront disponibles dans tous les sanitaires et dans toutes les classes

En classe de solution hydroalcoolique sera à la disposition uniquement des enseignants

2 / Accueil des enfants de l'élémentaire et de la maternelle

Après visite des sites, un circuit a été retenu (voir schéma en annexe) afin que de limiter au maximum que les parents et les enfants ne se croisent pas lors des entrées et des sorties des deux écoles

Une signalétique facile à comprendre et visible sera mise en place (panneaux, fléchages, couleurs rouge/vert,)

a) En classe élémentaire

Entrée par un portail et sortie par l'autre en haut de l'école

Point de désinfection avec solution hydroalcoolique sous la surveillance d'un adulte et affiche : « **Désinfection obligatoire** » et prise de température (directrice jours de décharge, agents...)

- si + 37,6° pas d'accueil
- si - 37,6° accueil donc désinfection des mains avec solution hydroalcoolique en entrant sous la surveillance d'un adulte
- Les élèves de l'élémentaire montent dans la cour auprès des enseignants
- Les élèves de la maternelle partent avec les enseignants par le portail intérieur

Aménagement de la classe

- 10 élèves par classe maximum et par enseignants
- Pendant le temps de la classe organisation du temps de travail et des récréations séparées par les enseignants
- La salle de classe doit être aménagée de manière à respecter la distance physique de sécurité d'au moins un mètre : un enfant par table.
- Eviter au maximum les installations de tables en face à face (malgré une distance supérieure à un mètre).

- Neutraliser le mobilier et le matériel non nécessaire (le mobilier neutralisé peut être matérialisé par une signalétique ou balisage).
- Eloigner les tables des portes de façon à respecter la distance physique de sécurité lors de l'entrée en classe.
- Limiter les déplacements dans la classe.
- Les enseignants veilleront à limiter les croisements à l'intérieur de la classe, par exemple par la mise en place d'un sens de circulation à l'intérieur de la classe qui peut être matérialisé au sol.

Désinfection des locaux

Pour les salles de classe qui sont restées fermées depuis au moins 5 jours, la probabilité que le virus soit présent sur les surfaces est quasi nulle et aucune mesure spécifique de désinfection n'est nécessaire.

Un nettoyage de remise en propreté avant la reprise selon le protocole habituel est suffisant.

Néanmoins une désinfection des locaux a eu lieu par une entreprise de nettoyage avec un produit désinfectant, détergeant, virucide avec la norme 14476

- Nettoyage des classes (tables, chaises, sols, lavabos, robinets, interrupteurs...) pendant le temps du repas par la mairie (prévoir désinfectant, détergeant, virucide avec la norme 14476 + pour les agents, gants jetables, masque)
- Nettoyage le soir par l'entreprise de nettoyage (tables, chaises, sols, lavabos, robinets, interrupteurs, toilettes, chasses d'eau, loquets...) avec produit désinfectant, détergeant, virucide avec la norme 14476
- Fermeture de tous les sanitaires sauf de ceux de la cour
- Sanitaires uniquement dans la cour, avec accès un par un, lavage des mains avant et après, sous surveillance d'un agent
- Après le passage d'un enfant au sanitaire, nettoyage par un agent de tous les points de contact (robinet, poignée, toilette...) avec produit désinfectant, détergeant, virucide avec la norme 14476 + pour agents prévoir gants jetables, masque, essuie tout UU, poubelle
- Prévoir par un agent le nettoyage dans l'école pendant que les enfants sont en classes de tous les points de contact (poignées, interrupteurs, rampe d'escalier...)
- Savon et essuie main jetable dans les sanitaires et dans toutes les classes
- Vider les poubelles tous les jours
- Aérer les locaux régulièrement (lors de la récréation, pendant le déjeuner, avant l'arrivée des élèves pendant 15 minutes et en fin de journée...).

Temps de récréation

Eviter les croisements de classes et d'élèves

Echelonner les temps de récréation

Eviter les regroupements de niveaux différents

Adapter et réduire les temps de récréation en fonction de l'effectif présent

Organiser les plannings de récréation et définir les modalités de signalement de début et de fin de récréation

Faire sortir et rentrer les élèves en respectant la distance physique de sécurité entre chacun des élèves (une matérialisation pourra être envisagée)

Organiser les départs et retours en classe par groupe adapté pour permettre une meilleure maîtrise de la distance physique de sécurité

Proscrire les jeux de contact et de ballon et tout ce qui implique des échanges d'objets, ainsi que les structures de jeux dont les surfaces de contact ne peuvent pas être désinfectées. Neutraliser l'utilisation des jeux et des installations extérieures avec points de contact (par balisage physique ou rubalise)

Dispositions spécifiques

Il est demandé aux parents de :

- Fournir un paquet de mouchoirs jetables
- De supprimer tous les objets personnels

b) En classe maternelle

Entrée par le grand portail et sortie par le portail de bibliothèque de l'autre côté
Point de désinfection avec solution hydroalcoolique sous la surveillance d'un adulte et affiche : « **Désinfection obligatoire** » et prise de température (directrice jours de décharge, Atsem, agents...)

- si + 37,6° pas d'accueil
- si - 37,6° accueil donc désinfection des mains avec solution hydroalcoolique en entrant sous la surveillance d'un adulte
- Les élèves retrouvent leur enseignant

Aménagement de la classe

- 10 élèves par classe maximum et par enseignants
- L'utilisation du matériel collectif partagé entre élève est proscrite. Dans les classes supprimer les jouets, retirer l'ensemble des jeux pouvant être manipulés à plusieurs dans les coins de symbolisation (poupées, dinettes, jeux de construction...)
- La salle de classe doit être aménagée de manière à respecter la distance physique de sécurité d'au moins un mètre : un enfant par table
- Eviter au maximum les installations de tables en face à face (malgré une distance supérieure à un mètre)
- Neutraliser le mobilier et le matériel non nécessaire (le mobilier neutralisé peut être matérialisé par une signalétique ou balisage)
- Eloigner les tables des portes de façon à respecter la distance physique de sécurité lors de l'entrée en classe
- Limiter les déplacements dans la classe
- Les enseignants veilleront à limiter les croisements à l'intérieur de la classe. par

exemple par la mise en place d'un sens de circulation à l'intérieur de la classe qui peut être matérialisé au sol

- Pour la sieste capacité du dortoir de 10 enfants maximum, possibilité de faire un dortoir de 10 lits supplémentaire dans la bibliothèque
- Si chaque enfant a un lit qui lui est propre, draps de dessous, couvertures,... sont autorisés
- Si chaque enfant n'a pas un lit qui lui est propre, draps de dessous jetables et il faudra retirer les couvertures,...

Désinfection des locaux

Pour les salles de classe qui sont restées fermées depuis au moins 5 jours, la probabilité que le virus soit présent sur les surfaces est quasi nulle et aucune mesure spécifique de désinfection n'est nécessaire.

Un nettoyage de remise en propreté avant la reprise selon le protocole habituel est suffisant.

Néanmoins une désinfection des locaux a eu lieu par une entreprise de nettoyage avec un produit désinfectant, détergeant, virucide avec la norme 14476

- Nettoyage des classes (tables, chaises, sols, lavabos, robinets, interrupteurs...) pendant le temps du repas par la mairie (prévoir désinfectant, détergeant, virucide avec la norme 14476 + pour les agents, gants jetables, masque)
- Nettoyage le soir par l'entreprise de nettoyage (tables, chaises, sols, lavabos, robinets, interrupteurs, toilettes, chasses d'eau, loquets...) avec produit désinfectant, détergeant, virucide avec la norme 14476
- L'accès aux sanitaires se fera un par un accompagné d'une Atsem avec lavage de main avant et après
- Après le passage d'un enfant au sanitaire, nettoyage par un agent de tous les points de contacts (robinet, poignée, toilette...) avec produit désinfectant, détergeant, virucide avec la norme 14476 + pour agents prévoir gants jetables, masque, essuie tout UU, poubelle
- Prévoir par un agent le nettoyage dans l'école pendant que les enfants sont en classes de tous les points de contact (poignées, interrupteurs, ...)
- Savon et essuie main jetable dans les sanitaires et dans toutes les classes
- Vider les poubelles tous les jours
- Aérer les locaux régulièrement (lors de la récréation, pendant le déjeuner, avant l'arrivée des élèves pendant 15 minutes et en fin de journée...).

Temps de récréation

- Eviter les croisements de classes et d'élèves
- Echelonner les temps de récréation
- Eviter les regroupements de niveaux différents
- Adapter et réduire les temps de récréation en fonction de l'effectif présent
- Organiser les plannings de récréation et définir les modalités de signalement de

début et de fin de récréation

- Faire sortir et rentrer les élèves en respectant la distance physique de sécurité entre chacun des élèves (une matérialisation pourra être envisagée)
 - Organiser les départs et retours en classe par groupe adapté pour permettre une meilleure maîtrise de la distanciation physique
- Proscrire les jeux de contact et de ballon et tout ce qui implique des échanges d'objets, ainsi que les structures de jeux dont les surfaces de contact ne peuvent pas être désinfectées. Neutraliser l'utilisation des jeux et installations d'extérieurs avec points de contact (par balisage physique, rubalise)

Dispositions spécifiques

Il est demandé aux parents de :

- Vêtir leurs enfants de telle manière qu'ils puissent être le plus autonomes possibles
- Fournir un paquet de mouchoirs jetables
- De supprimer tous les objets personnels

3 / Divers

- Limiter autant que possible l'intervention des entreprises extérieures.
- Mise en place d'un point de désinfection à côté des photocopieurs avec solution hydroalcoolique et lingette UU désinfectante pour nettoyer le copieur affiche « avant utilisation désinfection des mains obligatoire »

4/ Procédure de gestion d'un cas suspect à suivre obligatoirement

Pièces dédiées et identifiées

En élémentaire bibliothèque

En maternelle bibliothèque si pas de dortoir supplémentaire ou salle de jeux si dortoir supplémentaire

En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque dans une pièce dédiée et identifiée permettant la surveillance de l'élève dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- Prise de la température avec un thermomètre sans contact.
- Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières.
- Rappel par les responsables de l'école de la procédure à suivre par les parents à

savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.

- Prévenir le personnel de santé de l'éducation nationale référent pour l'aide à l'analyse des contacts de l'élève, depuis les 48h précédant le début des symptômes, selon les critères de Santé Publique France.
- Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires
- Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.
- Poursuite stricte des mesures barrières

En cas de test positif :

- Information de la collectivité de rattachement et des services académiques par l'établissement. Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistage des autres élèves et personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'école ou de l'établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires et académiques.
- La famille est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par un médecin pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée étant donné le contexte.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu entrer en contact avec l'enfant malade selon le plan de communication défini par l'établissement.

En cas de survenue de symptômes évocateurs chez un adulte :

Conduite à tenir :

- Isolement de l'adulte avec un masque dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrières.
- Rappel par les responsables des établissements de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décide si un test de dépistage est nécessaire et donne un avis sur la reprise du travail.
- Nettoyage minutieux et désinfection par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes. Poursuite stricte des mesures barrières.

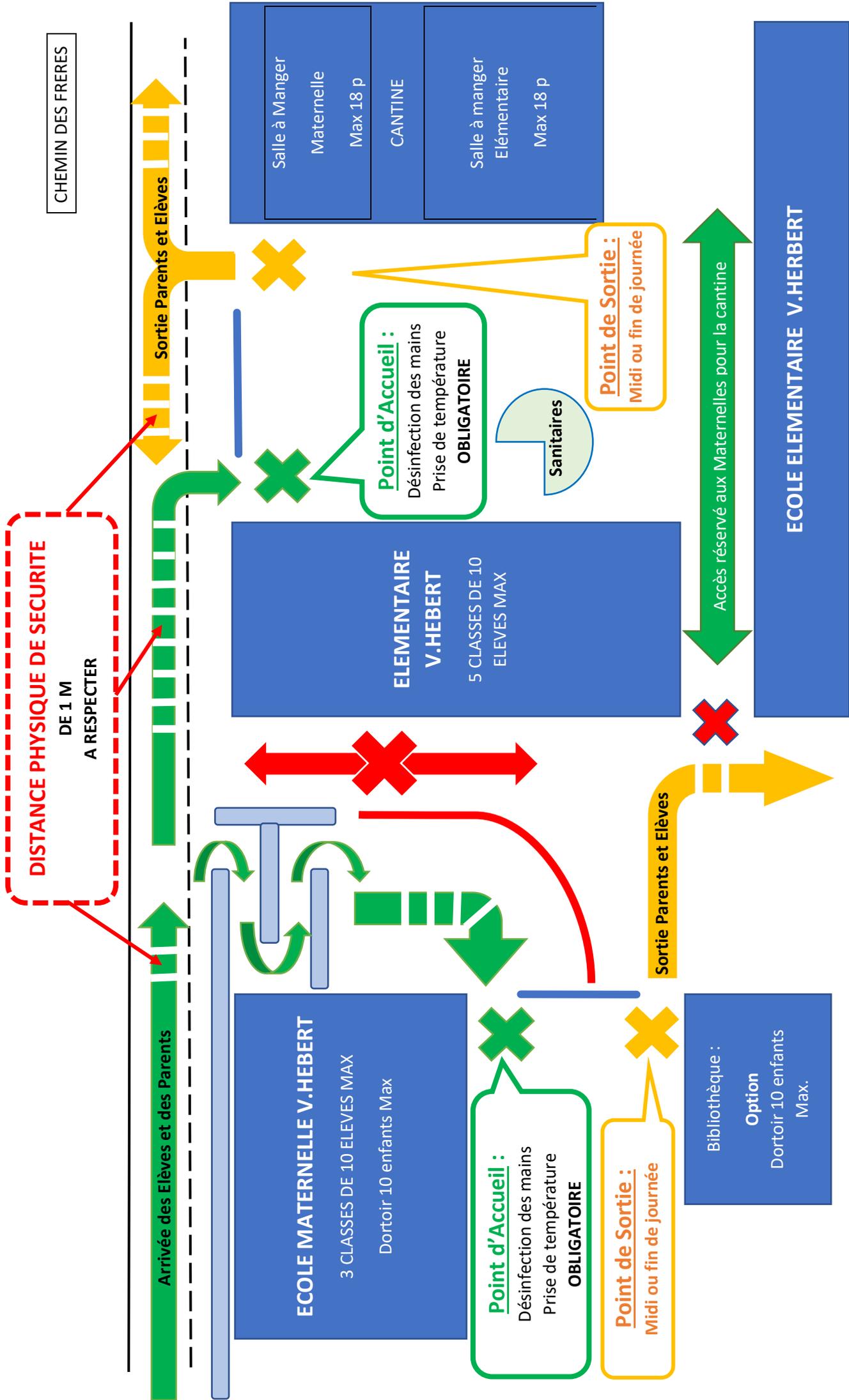
En cas de test positif :

- Information de la collectivité de rattachement et des services académiques par le responsable de l'établissement. Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistages des élèves et des personnels.
- Des dépistages pourront être organisés au sein de l'établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'enfant malade selon le plan de communication défini par l'établissement.

Protocole de nettoyage et de désinfection quotidien des locaux après la survenue d'un cas COVID-19

- Ne pas utiliser un aspirateur pour le nettoyage des sols
- Les locaux (sols et les surfaces dans les espaces utilisés, les points de contact, les zones fréquemment touchées) doivent faire l'objet d'un nettoyage à l'aide d'un produit désinfectant, détergeant, virucide avec la norme 14476

Plan adapté d'accueil Groupe scolaire Véronique Herbert – Poussan 34560 – MAI 2020





Le Maire de la Ville de POUSSAN à

Pôle « de Direction »
Service « Direction Générale des Services »
Affaire suivie par :
Fabienne REINALDOS
Tél. : +33 (0)4 67 78 99 51 – 06 80 63 55 14
Mél : fabienne@ville-poussan.fr

Poussan, le 06 mai 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous espérons, tout d'abord, que dans cette période délicate où la patience de chacun a été mise à dure épreuve, tous les membres de votre famille se portent bien.

La rentrée scolaire de vos enfants du 14 mai est encore une étape, mais nous allons la franchir tous ensemble, et dans les meilleures conditions.

Nous avons travaillé avec les directeurs d'écoles, les services sanitaires (médecins, cadre de santé, hygiéniste) pour élaborer un protocole sanitaire vous indiquant toutes les mesures prises dans le cadre de gestion de la reprise scolaire, dans chaque école. Ce protocole a été présenté aux directeurs des établissements et aux représentants des fédérations de parents d'élèves et a été validé par toutes les parties.

Après avoir pris connaissance de ce protocole, nous vous demandons de nous retourner ce courrier signé, par les deux parents.

Nous espérons que ce protocole sanitaire aura permis de vous rassurer et de voir que toutes les dispositions ont été prises pour préserver la santé et la sécurité de vos enfants.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, nos sincères salutations.



La directrice

Les parents

Catherine CHAUZY

Chers parents,

Veillez remplir avec le plus de précisions cette fiche de renseignements. Elle nous sera utile en cas de signes inquiétants de votre enfant (température, courbatures, etc).

Nous devons être en capacité de pouvoir vous joindre **très rapidement**.

Merci d'écrire lisiblement.

Ecole :

Nom de votre enfant :

Prénom de votre enfant :

Niveau de classe :

N° de téléphone de la mère :

N° de téléphone du père :

Autres personnes pouvant être contactées si parents injoignables :

Vous devrez vous munir de cette fiche de renseignements lors de la rentrée post- COVID de votre enfant.

Les directrices et le directeur de POUSSAN